LE TÊTU

Mairie de Curis au Mont d'Or Téléphone : 04 78 91 24 02 Mai 2017 Numéro 160

EDITO

Dimanche 30 avril 2017 Commémoration nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés et rend hommage à leur sacrifice.

Le dimanche 30 avril 2017 à 11h au monument rue René Tachon sera célébrée la cérémonie en « Souvenir des Héros victimes de la déportation dans les camps de concentration » au cours de la seconde guerre mondiale 1939 – 1945.

A cette occasion la municipalité de Curis vous invite à participer à cette commémoration qui rappellera à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

Le verre de l'amitié sera servi à la mairie à l'issue de la cérémonie.

Informations Mairie



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 14H-17H Mardi 10H-12H Mercredi 10H-12 H Jeudi 10H-12H Vendredi 13H30-16H

- Permanences de la mairie les samedis 6 et 20 mai de 9h à 12h. Si vous souhaitez recevoir le Têtu par e-mail merci d'écrire à tetu.curis@gmail.com
- Vous pouvez télécharger le Têtu sur le site de la commune : www.curis.fr
- Le week-end en cas d'urgence, vous pouvez contacter l'élu(e) d'astreinte au 06 37 31 40 90
- La collecte des ordures ménagères est effectuée le mardi et la collecte du tri sélectif le vendredi.
- Rappel : les conteneurs de la salle du vallon n'ont pas vocation à remplacer la déchetterie de Neuville-Genay. Ils sont réservés aux utilisateurs de la salle des fêtes.
- Correspondante du Progrès à Curis. E-Mail : geraldine@gmasson.fr

Informations U

Vous avez été nombreux à participer au déroulement du premier tour de l'élection présidentielle.

Si cette expérience vous intéresse, vous pouvez encore vous inscrire pour participer à l'organisation et au déroulement des prochaines élections.

L'équipe municipale vous propose de l'accompagner en tenant des permanences électorales.

Vous pouvez venir au deuxième tour de l'élection présidentielle et aux élections législatives.

- 3 dimanches différents : 7 mai 11 et 18 juin
- 6 créneaux de 2h par dimanche : de 8h à 19h

Un élu sera toujours à vos côtés pour tenir le bureau.

Pour nous transmettre le créneau qui vous convient, merci de nous envoyer un e-mail à : tetu.curis@gmail.com »

Résultats du premier tour des élections présidentielles à Curis

	Nombre	% Votants
Inscrits	848	
Votants	708	83,49
Abstentions	140	16,51
Exprimés	700	98,87
Blancs	7	0,99
Nuls	1	0,14

Liste des candidats	Voix	%
M. François FILLON	211	30,14
M. Emmanuel MACRON	188	26,86
M. Jean-Luc MÉLENCHON	115	16,43
Mme Marine LE PEN	86	12,29
M. Benoît HAMON	44	6,29
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	33	4,71
M. François ASSELINEAU	10	1,43
M. Philippe POUTOU	5	0,71
Mme Nathalie ARTHAUD	4	0,57
M. Jean LASSALLE	3	0,43
M. Jacques CHEMINADE	1	0,14

Quoi de neuf pour les petits Curissois?

Pour le confort des enfants, un audit sur le bruit à la cantine et à la garderie a été mené (gracieusement) par l'association Acoucité. Cette étude est à votre disposition sur le site internet de la mairie. Bien qu'il en ressorte que les seuils de bruit soient bons, les enfants trouvent que c'est un moment bruyant et fatigant. Plusieurs actions sont en cours de réalisation : rédiger un règlement avec les enfants pour la cantine (les droits ET les devoirs) des balles de tennis ont été mises sous les pieds des chaises et un outil pédagogique de mesure du bruit va nous être prêté pour sensibiliser les enfants.

Nicolas Thiesselin est venu avec son œil d'expert (centre de loisirs d'Albigny) pour nous aider à améliorer l'accueil des enfants à la garderie. Suite à ses recommandations, en concertation avec le personnel, un réaménagement du lieu a été fait pendant les vacances de février (création de coins par âge/ par activités : déguisement, tableau noir, construction, coin cuisine...). Des investissements conséquents ont été faits pour cela. Le goûter offert à la garderie le soir : Un cadeau fait, avec plaisir, par la commune depuis bien des années. Si certains trouvent cela « normal », c'est une exception dans les communes aux alentours. C'est un choix afin que chaque enfant ait un même goûter de qualité, permettant aussi la chasse au gaspi (les fruits, le fromage, le pain, non consommés à la cantine sont distribués). C'est un moment très convivial que les enfants apprécient beaucoup! Et dernière chose, notre village qui est si beau en cette saison a une cour d'école bien tristounette sans végétation, des plantes vont être installées et amener couleurs et senteurs prochainement...

Mutuelle Communale

La prochaine permanence d'Actiom, ma commune, ma santé aura lieu en mairie le vendredi 12 mai de 9h à 12h. Merci de prendre rendez-vous à la mairie pour faciliter l'organisation. Des permanences dans des communes voisines pourront aussi vous accueillir. (Planning à venir)

Pour rappel:

La commune a signé une convention de partenariat avec l'association ACTIOM, Ma Commune Ma Santé.

Ce dispositif s'adresse :

- -aux jeunes sans emploi
- -aux seniors
- -aux intérimaires
- -à certains salariés en CDD
- -aux salariés à multi employeurs
- -aux salariés en CDI à temps partiel
- -aux chômeurs
- -aux agriculteurs
- -aux professions libérales
- -aux commerçants

Et, plus généralement, à toute personne souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire.

Son objectif prioritaire est de permettre à toute personne de bénéficier d'une mutuelle à coût réduit.

Le deuxième objectif est de diffuser une information claire et précise sur les différents dispositifs d'aide –CMU, ACS- et accompagner les bénéficiaires potentiels.

Informations suite aux élections

DES SITUATIONS BIEN PARTICULIERES MAIS QUI PEUVENT VOUS CONCERNER!

✓ UN DEMENAGEMENT ? Y COMPRIS AU SEIN DE LA MEME COMMUNE

Sur la liste des points administratifs à régler, sont écrits la clôture du compteur EDF, GAZ, Télécom, le changement d'adresse à la banque, aux impôts etc.... Mais il est également NECESSAIRE de s'inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune ou d'informer le secrétariat de mairie pour un changement d'adresse sur la même commune. Et ce, avant le 31 décembre de l'année en cours. Le risque ? Etre radié et ne pas pouvoir voter.

En effet, une fois le délai du transfert de courrier postal passé, le courrier revient en mairie avec la mention NPAI : « N'habite Plus à l'Adresse Indiquée » et la procédure de radiation peut être enclenchée.

✓ Vous avez entre 18 ans et 25 ans ? Vous pensez qu'en faisant le recensement militaire, vous serez inscrit(e) sur les listes electorales ?

Et bien non... la procédure à suivre est de s'inscrire sur la liste électorale directement au secrétariat de la mairie. Un justificatif et une copie de la carte d'identité suffisent et ce, avant le 31 décembre de l'année. Le recensement militaire permet la convocation à la Journée de la Citoyenneté mais n'atteste pas une inscription sur les listes électorales.

La p'tite ferme des Monts d'Or

Je suis Florentin DUMAS, un jeune agriculteur de 26 ans passionné d'élevage depuis toujours et aujourd'hui acteur du maintien de l'agriculture en zone périurbaine.



Habitant à Curis depuis un an, je travaille au développement de La p'tite ferme des Monts d'Or. C'est un petit élevage laitier diversifié basé à Limonest et qui met en valeur des pâturages sur l'ensemble des Monts d'Or.

J'essaye d'y construire un système cohérent. Pour que les vaches fassent du lait, il faut des veaux. Certains veaux deviendront à leur tour des vaches. Mais le troupeau deviendrait rapidement trop important si je gardais toutes les bêtes. J'en élève donc certaines pour leur viande.

Le lait est vendu à la ferme de l'Hermitage qui produit du fromage. La production de fromage engendre celle de petit lait : polluant si on ne s'en sert pas. Je l'utilise donc pour nourrir des cochons.

La p'tite ferme des Monts d'Or...suite

Travailler quotidiennement avec la nature m'amène à me tourner vers un mode de production plus respectueux des hommes, des bêtes et de l'environnement. Dans cette optique, je cherche à développer un circuit de commercialisation plus proche du consommateur.

Ce mode de vente me permet de vivre de mon métier et de vous proposer des produits de proximité et de qualité (en conversion à l'agriculture biologique).

Depuis quelques mois, j'ai pu commencer à transformer et à vendre mes animaux. Si des achats ponctuels de viande en colis vous intéressent, n'hésitez pas à me contacter : dumas.florentin@gmail.com – 0667335084

Prochaines ventes:

- colis de viande de veau de 3/5 kg à 17/16 €/kg, sur commande, à retirer du 28 avril au 6 mai
- colis de viande de porc de 3/5 kg à 13/12 €/kg, sur commande, à retirer du 5 mai au 13 mai.
- Formages au détail : marché au GAEC du boule d'or les samedi matins à Curis

Restauration du patrimoine

La commune a acquis en fin d'année 2016 une parcelle située en haut du chemin du chêne au lieu-dit les Ritons, dans le but de maintenir des terres à usage agricole et de sauvegarder le petit patrimoine (murs, cabornes, etc...).

Après un défrichage réalisé par l'association de chasse communale, et plus particulièrement par Jean-Luc Poirier. les brigades vertes et le syndicat Mixte des Monts d'Or, les premiers travaux de restauration ont commencé ce printemps.

Les deux stages organisés par l'association « La Pie Verte » ont permis de redonner une nouvelle jeunesse à la très belle caborne double des Ritons, un grand merci à toutes les personnes qui ont participé.



Restauration du patrimoine...suite

Place maintenant à la restauration des murs bordant le chemin du chêne. Des associations des communes voisines reprendront les travaux à partir du 9 mai tous les mardis après-midi.

Les Curissoises et Curissois souhaitant participer peuvent les rejoindre sur place pour des après-midi conviviaux (rendez-vous 14h en haut du chemin du chêne, la formation aux techniques de la pierre sèche sera assurée par des experts en restauration).

Ce travail collectif, outre l'embellissement de notre commune, permettra de retrouver des techniques disparues et de transmettre ce patrimoine aux générations futures.

Nos chers voisins

SAINT GERMAIN AU MONT D'OR LES PIANISSIMES 2017 - 12^{ème} édition

Les pianissimes 2017 auront lieu à Saint Germain au Mont d'Or du 17 au 25 Juin. Le programme sera distribué dans la prochaine édition du Têtu. La programmation est d'ores et déjà consultable sur : www.lespianissimes.com

ALBIGNY SUR SAONE

Benne collecte déchets verts sur Albigny
Sur le parking Jean Chirat, face à l'Accueil
Samedi 29 avril - samedi 13 mai - samedi 27 mai
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

SALON ARTS ET SAVEURS

Le Comité des Fêtes de Curis organise le dimanche 11 juin prochain le Salon des arts et des saveurs.

Des emplacements sont encore disponibles pour des exposants. Renseignements par mail à : joseph-pascal.vessot@orange.fr ou au 04 78 98 18 31

Epicerie Collaborative

Chères Curissoises, chers Curissois, Le printemps est de retour, nous souhaitons pour l'occasion vous informer de l'avancée du projet de l'épicerie collaborative. Cela fait 4 mois qu'une quarantaine de bénévoles actifs et motivés venant de divers horizons et villages (Curis, Albigny, Neuville, Couzon...) travaillent dur ! Nous nous répartissons entre différentes commissions thématiques : architecture ; modèle économique ; communication ; programme; animation. Ce qui nous permet de réfléchir, de modéliser et d'échanger tous ensemble sur l'épicerie de nos rêves. De plus, un questionnaire qualitatif est diffusé à des projets similaires afin d'apprendre de nos concitoyens et d'adapter au mieux, notre projet final aux spécificités curissoises. Les statuts ne sont pas encore signés, mais leur élaboration est conclue. L'adoption est donc pour bientôt. C'est par le Têtu que nous faisons appel à vous ! L'épicerie doit se munir d'un nom et nous aimerions que tous puissent y participer en soumettant son idée. Toute personne intéressée, remplit le document ci-dessous et peut le déposer en Mairie (ou dans la boite aux lettres de la mairie). Le nom ayant le plus de succès lors du vote final, sera attribué. Merci pour votre participation et votre imagination. L'équipe bénévole.

Votre idée de nom	

SONDAGE NOM DE L'EPICERIE CURISSOISE

Projet de Jardin partagé à Curis : champ des poiriers

La mairie de Curis a acquis en 2016 la parcelle de terrain au centre du village, jouxtant la place de la fontaine. Nous proposons de créer un jardin partagé, c'est à dire un jardin conçu et géré par les citoyens de Curis et fondé sur la convivialité, lieu, ou pourrait être aussi construit un four à bois pour le pain, pizza ...etc. et qui pourrait servir à tous, lors des fêtes du village ou évènements locaux.

En attendant, pas besoin d'être un as du jardinage, tout le monde peut participer. Vous avez envie de partager vos connaissances ou de vous initier au jardinage, de passer des moments conviviaux au contact de la nature, de créer un lieu verdoyant et riche de biodiversité...Vous avez des idées, ou juste envie de savoir de quoi il retourne ?

Venez découvrir et participer à la création de ce projet lors de la réunion d'information qui se tiendra le lundi 15 mai à 19h30 Place de la Fontaine, en présence de l'association Passe jardins www.lepassejardins.fr

VOTE PAR PROCURATION : que faut-il faire ?

Le mandant imprime le formulaire sur 2 feuilles (il ne doit pas être imprimé recto verso).

Le mandant se présente en personne auprès des autorités compétentes.

- Il présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).
 - Le mandant n'a pas à fournir de justificatif sur le motif de son absence.
- Il remplit à la main les mentions laissées vides sur le formulaire : lieu d'établissement, date d'établissement, heure, identité de l'autorité habilitée (mention Devant) et partie réservée à la signature.

Ces formalités accomplies, un récépissé est remis au mandant.

Dans quels délais faire la démarche ?

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si le centre de vote ouvert à l'étranger ou la mairie ne l'a pas reçue à temps.

VOTRE CALENDRIER

- ➤ Dimanche 30 avril 2017 Commémoration rue René Tachon-11h
- Dimanche 7 mai 2017
 Deuxième tour des élections présidentielles
- ➤ A partir du 9 mai 2017 Restauration du petit patrimoine Chemin du chêne après-midi 14h
- ➤ Vendredi 12 mai 2017

 Permanence mutuelle-Actiom-Mairie de 9h à 12h
- Lundi 15 mai 2017
 Réunion jardin partagé
 Place de la fontaine-19h30
- ➤ Dimanche 11 juin 2017 Salon des arts et des saveurs Salle du vallon- 9h30-18h00